



L'élève annote son livret d'apprentissage, et l'enseignant la fiche de suivi. (Ce n'est donc pas à l'enseignant de remplir le livret d'apprentissage).

Pour afficher le formulaire pour réaliser l'évaluation de départ, touchez



Les points positifs et négatifs s'incrémentent au fur et à mesure des réponses.

A la fin de l'évaluation un volume d'heure vous sera proposé. (Selon le barème GFA)

Réalisez l'ensemble des items de l'évaluation de départ.

Ce sont donc ces 10 à 15 minutes qui constituent la partie « théorie » d'une séance de conduire ; la partie « pratique » correspondant à la conduite effective. En gros, la voiture ne peut rouler que pendant les $\frac{3}{4}$ d'une séance de conduite. L'élève doit savoir cela ; et doit savoir que c'est imposé par la réglementation ; et donc valable dans tous les école de conduite ; et qu'un manquement à ces règles, pour l'école de conduite, peut être lourd de conséquences. C'est la raison pour laquelle le volume de formation est ainsi découpé dès l'évaluation de départ. 20h de formation ne permettent en fait globalement que 15h de conduite effective. Les forfaits 15h avec 5h supplémentaires en salle sont donc impossibles, et contraires à la réglementation des écoles de conduite.

Exemple : connaissance du véhicule.

The screenshot shows the 'easypratique' software interface. At the top, there are navigation icons for Messages, Planning, Elèves, Médias, and Dessin. The user is identified as 'David85 Elève01' on '14 mai 2013'. The main section is titled 'Volume de formation PREVISIONNEL' for the date '14/05/2013'. It is divided into 'Formation proposée' and 'Proposition retenue'. Under 'Formation proposée', 'Théorie' is set to 10 H and 'Pratique' to 25 H. There are 'Proposition acceptée' buttons for both. Under 'Proposition retenue', 'Théorie' and 'Pratique' are currently empty. Below this, there are sections for 'Renseignement d'ordre général', 'Experience de la conduite', and 'Connaissance du véhicule'. The 'Connaissance du véhicule' section includes sub-sections for 'Direction', 'Boîte de vitesses', 'Embrayage', and 'Freinage', each with a toggle button. The 'Freinage' toggle is currently set to 'Oui'. There are also sections for 'Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité', 'Habilités', 'Compréhension et mémoire', 'Perception', and 'Emotivité'. Two red boxes with arrows provide annotations: one points to the 'Proposition retenue' header and the 'Théorie' field, stating 'Le volume d'heure proposé évolue en fonction des réponses de l'élève.'; the other points to the 'Freinage' toggle, stating 'En fonction des connaissances de l'élève, vous validez ou non les réponses.'

Evaluation de départ(durée : 1h) (indications rapides) dans le véhicule.

1 - Renseignements d'ordre général

(Entretien bref : 2/3 minutes).

Vérifier acuité visuelle (des deux yeux) ; incompatibilités éventuelles. Pas de notation.

2 - Expérience de la conduite

(continuité de l'entretien : 2/3 minutes).

Permis : cocher une seule case (permis le plus élevé).

Conduite auto : si oui, combien de temps ? Cocher une case.

Avec qui ? : cocher une seule case (durée la plus importante).

Où ? : cocher une seule case (si route et ville, cocher ville) sauf si auto-école.

Si pas auto : cocher plusieurs cases (sauf si moto = ne pas cocher cyclo).

3 - Connaissance du véhicule

(interrogation d'environ 5 minutes).

Questions sur la direction ; la boîte de vitesses ; l'embrayage ; le freinage. (Voir liste des questions faciles et plus difficiles page 6).

4 - Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

(entretien de 5 à 10 minutes).

Comment l'élève perçoit son apprentissage de la conduite ?

Réel désir de conduire, ou seulement permis par obligation ?

5 - Habiletés(10 mn d'exercices sur un parking, sur piste ou sur simulateur).

Installation au poste de conduite :

Les sièges et les rétros sont déréglés. 3 cas possibles :

Réglages spontanés et dans l'ordre = Cocher la case « B »

Réglages spontanés, en désordre, ou avec 1 ou 2 oublis = cocher la case « S ».

Aucun réglage = cocher la case « F ».

Démarrage arrêt :

L'enseignant effectue une démonstration commentée, en doubles commandes, des 5 opérations pour démarrer et des 5 opérations pour s'arrêter. L'élève effectue à son tour 5 démarrages/arrêts.

3 cas possibles :

Regard et gestes coordonnés, souples et précis = cocher la case « B ».

Regard avant les gestes, mais ceux-ci peu précis = cocher la case « S ».

Mauvais regard, ou gestes heurtés = cocher la case « F ».

6 - Compréhension et mémoire

Capacités évaluées pendant les exercices de démarrage arrêt.

Compréhension : Combien d'explications et démonstrations commentées ont été nécessaires ?

3 cas possibles :

Une explication ou démonstration = cocher la case « B ».

Deux explications ou démonstrations = cocher la case « S ».

Trois explications ou démonstrations = cocher la case « F ».

Mémoire : l'élève doit citer, dans l'ordre, les 5 opérations pour démarrer et les 5 opérations pour s'arrêter.

3 cas possibles :

Aucune erreur = cocher la case « B ».

Une ou deux erreurs = cocher la case « S ».

Plus de deux erreurs = cocher la case « F ».

7 - Perception(exercices à allure normale, sur route et en ville, pendant 15 à 20 minutes).

L'enseignant utilise les doubles commandes, l'élève doit utiliser le volant et les clignotants.

Le formateur précise certaines consignes à l'élève : regarder loin devant ; faire attention à gauche et à droite ; être attentif aux panneaux, aux marquages et aux autres usagers ; mettre le clignotant de lui-même lorsque cela est nécessaire (un oubli, ou une inversion étant considérés comme une erreur) ; répondre à quelques questions concernant la perception de certaines situations de conduite. L'enseignant choisit un parcours qu'il connaît bien, comportant quelques passages étroits, où l'élève devra choisir (4 ou 5 fois) lui-même sa direction en fonction des panneaux directionnels. L'enseignant notera les 4 points suivants :

Sens de la trajectoire et du gabarit : 3 cas possibles :

Aucune erreur notable dans la trajectoire = cocher la case « B ».

Trajectoire hésitant, écarts faibles et corrigés = cocher la case « S ».

Écarts de direction importants = cocher la case « F ».

Capacités d'observation de l'environnement : 3 cas possibles :

Les indices « formels » importants sont perçus = cocher la case « B ».

Un indice « formel » important est omis = cocher la case « S ».

Plusieurs indices « formels » importants sont omis = cocher la case « F ».

Sens de l'orientation : 3 cas possibles :

Aucune erreur de direction = cocher la case « B ».

Une seule erreur de direction = cocher la case « S ».

Des erreurs de directions = cocher la case « F ».

Direction du regard : 4 cas possibles :

Regard lointain et mobile ; bonne perception des indices et contrôle latéral aux intersections = cocher la case « B ».

Regard lointain mais non mobile ; bonne perception des indices mais pas de contrôle latéral aux intersections = cocher la case « F1 ».

Regard non lointain mais mobile ; perception tardive des indices mais contrôle latéral aux intersections = cocher la case « F2 ».

Regard ni lointain ni mobile ; perception tardive des indices et pas de contrôle latéral aux intersections = cocher la case « F3 ».

8 – Émotivité (observée tout au long de l'évaluation)

Réactions générales : (gestes divers, respirations, voix) 3 cas possibles :

Apparaissent au début puis s'atténuent = cocher la case « B ».

N'apparaissent pas = cocher la case « S ».

Persistent ou augmentent = cocher la case « F ».

Crispations : (des gestes) 3 cas possibles :

Aucune = cocher la case « B ».

Qui s'atténuent = cocher la case « S ».

Importante et qui persiste = cocher la case « F ».

Le volume de formation évolue en fonction des réponses de l'élève.

A la fin de l'évaluation, cliquez sur terminer pour valider vos réponses.

9 – Résultat de l'évaluation

On fait les comptes, en retranchant les négatifs partiels des positifs partiels, pour obtenir un résultat final.

Résultat inférieur à -12 = considéré comme « faible ».

Résultat compris entre -12 et +12 = considéré comme « satisfaisant ».

Résultat supérieur à +12 = considéré comme « bon »

Attention à l'annonce des résultats, qui ne doivent pas être présentée comme une réussite ou un échec.

10 – Proposition de volume de formation prévisionnel pour la pratique :

Un résultat supérieur à +12 permet une proposition de formation de 20h.

Un résultat compris entre -12h et +12 permet une proposition de 30h.

Un résultat inférieur à -12 permet une proposition d'environ 34h.

(L'évaluation de départ ne compte pas dans le volume global).

>à 12 points	20 heures	- 1 point	27 heures	-15 points	34 heures
+ 12 points	21 heures	- 2 points	28 heures	- 16 points	35 heures
+ 12 points	21 heures	- 3 points	28 heures	- 17 points	35 heures
+ 10 points	22 heures	-4 points	29 heures	- 18 points	36 heures
+ 9 points	22 heures	- 5 points	29 heures	- 19 points	36 heures
+ 8 points	23 heures	- 6 points	30 heures	- 20 points	37 heures
+ 7 points	23 heures	- 7 points	30 heures	-21 points	37 heures
+ 6 points	24 heures	- 8 points	31 heures	- 22 points	38 heures
+ 5 points	24 heures	- 9 points	31 heures	- 23 points	38 heures
+ 4 points	25 heures	- 10 points	32 heures	- 24 points	39 heures
+ 3 points	25 heures	- 11 points	32 heures	- 25 points	39 heures
+2 points	26 heures	- 12 points	33 heures	- 26 points	40 heures
+ 1 points	26 heures	- 13 points	33 heures		
0 point	27 heures	- 14 points	34 heures		

Tableau simplifié

Ce tableau est laissé à la libre appréciation des enseignants, et ne saurait constituer une quelconque référence imposée. Son seul but est d'aider à la proposition d'un volume.

De plus, un volume de formation prévisionnel pour la théorie doit être aussi proposé (entre 5 et 10 heures selon les élèves).



Un volume d'heure vous est proposé en fonction du nombre de points cumulés (selon barème GFA).

Vous retrouvez la possibilité de proposer un volume d'heure de formation. L'élève a toujours la possibilité de l'accepter ou d'en proposer un autre.

Lorsque l'évaluation de départ est validée, les 4 étapes de formation apparaissent. La pratique peut commencer !



L'ÉVALUATION SE RÉALISE EN VOITURE



OU SUR SIMULATEUR

L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui correspondre à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau.



Le simulateur vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.



Pour évaluer **13 FACULTÉS**

Plusieurs questions à choix multiples et exercices pratiques en position arrêtée ou en circulation.

Durée



Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.
- Votre observation de l'environnement.
- Votre évaluation du risque.



Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève



1 Renseignements d'ordre général

Nom : EVAL
Prénom : ALAIN
Date de naissance : 03/09/2002
Nationalité : française
Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

2 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite	★ ★ ★ ★ ★
Habiletés	★ ★ ★ ★ ★
Attitude à l'égard de l'apprentissage	★ ★ ★ ★ ★
Attitude à l'égard de la sécurité	★ ★ ★ ★ ★
Respect des consignes	★ ★ ★ ★ ★
Compréhension / Mémoire	★ ★ ★ ★ ★
Observation / Perception	★ ★ ★ ★ ★
Orientation	★ ★ ★ ★ ★
Respect du Code de la route	★ ★ ★ ★ ★
Trajectoires	★ ★ ★ ★ ★
Connaissance du véhicule	★ ★ ★ ★ ★
Rapport au risque	★ ★ ★ ★ ★
Démarrage / Arrêt	★ ★ ★ ★ ★



3 Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation (pour un véhicule à boîte manuelle)

Proposition heures pratiques : heures

Proposition acceptée : Oui Non

Date :

Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école

Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

Pantenaire de votre réussite!

www.codesrousseau.fr

CODES ROUSSEAU

🖨 Résultat imprimable en deux exemplaires.

Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE
MAP

SAS au capital de 10000€
37 Avenue de Champ Fleuri
74600 SEYNOD

Tél. : 04 50 09 82 80

Site: www.map-ecole.com

RCS Annecy 801 292 400

TVA FR 29 801 292 400

Cours théoriques



Cours théorique CODE internet

Cours théorique CODE en salle en autonomie guidé par un enseignant

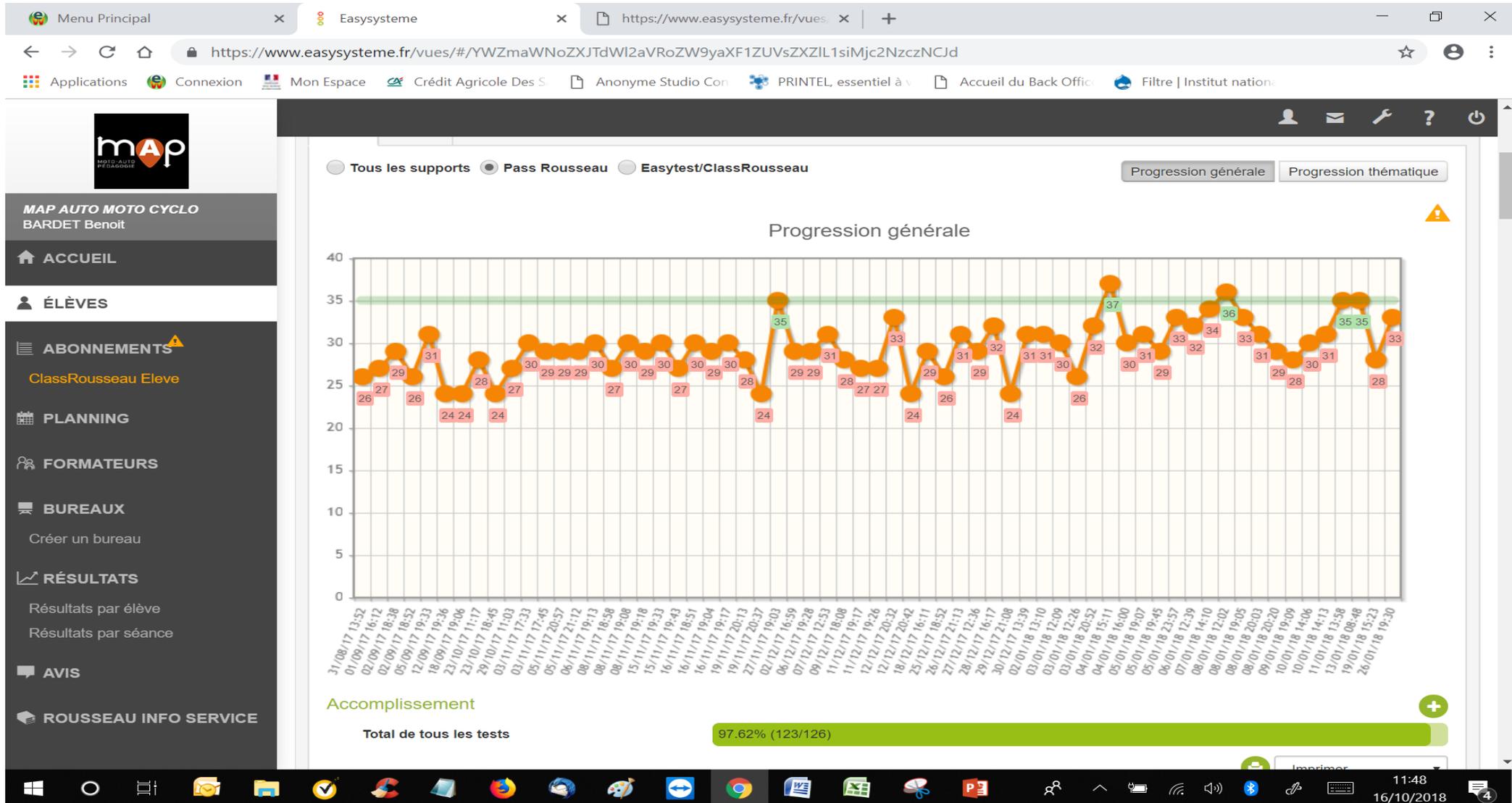
Cours théorique avec enseignant THEME SECURITE ROUTIERE

Cours théorique formation AAC

Cours théorique : CODE internet

- Accès code internet
- Remise d'un identifiant et création du mot de passe par le client
- Suivi des résultats et possibilité de contacter un enseignant par mail pour toutes questions liées à la base de données
- Voir annexe code internet

Exemple de suivi



Cours théorique CODE en salle en autonomie guidé par un enseignant

- Une carte à puce nominative est stockée au bureau et donnée à chaque séance .
- Les clients peuvent s'exercer sur les thèmes les moins acquis ou réaliser des examens blancs en fonction de leur demande à l'accueil.
- Les heures d'ouverture correspondent aux heures de bureau soit de 15H à 19H le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et le samedi de 9H à 12H.
- Les données sont conservées et peuvent être demandées par les élèves ou les parents.
- Ces données sont utilisées pour le choix des thèmes ou des séries mises en places par l'accueil.
- Voir annexe code en salle.

Cours théorique avec enseignant THEME SECURITE ROUTIERE

- Des cours en salle sont mis à disposition des clients le mercredi de 13H à 15H.
- Ces cours ont pour objet de travailler sur les questions des clients et de mettre en place les thèmes de sécurité routière, soit la vitesse, l'alcool, le téléphone, la fatigue et la ceinture.
- Voir annexe cours en salle
- Nous utilisons un lien de l'INSSER plus pédagogique et utilisable pour toute autre formation théorique.

FORMER ET SENSIBILISER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Filtere | Institut national de sécurité | +

Non sécurisé | www.inserr.fr/extranet-fssr/fssr?term_node_tid_depth=461&page=7

Applications Connexion Mon Espace Crédit Agricole Des S Anonyme Studio Con PRINTEL, essentiel à Accueil du Back Office Filtere | Institut nation

Vitesse : lois physiques et enjeux - Un choc à 90 km/h

[Télécharger la section](#)

En cas de chocs à 90 Km/h, une personne de 70 kg subit une poussée de 3 tonnes, soit 43 fois son poids

A diagram illustrating the force of a crash. A grey silhouette of a car is shown from the side, with a driver figure inside. A large, thick pink arrow points from the front of the car towards the driver. To the left of the car, a grey weight icon is labeled "3 tonnes". The car is positioned on a horizontal line representing the ground, and a vertical grey bar on the right represents a wall or obstacle that the car is crashing into.

3 tonnes

12:23
16/10/2018

Cours théorique formation AAC

- Les rendez-vous théoriques sont programmés en fonction de la disponibilité des clients et répondent à certains critères automatiques mis en place dans l'entreprise.
- Le RVP1 est réalisé 4 mois après le rendez-vous préalable en fonction des disponibilités des clients.
- Le RVP2 est réalisé deux mois avant la date d'examen estimé en fonction des critères réglementaires, soit un an de conduite minimum obligatoire et à partir de l'âge de 17 ans et demi.
- Voir annexe RVP1 et RVP2

Cours théoriques



Cours théorique CODE internet

Cours théorique CODE en salle en autonomie guidé par un enseignant

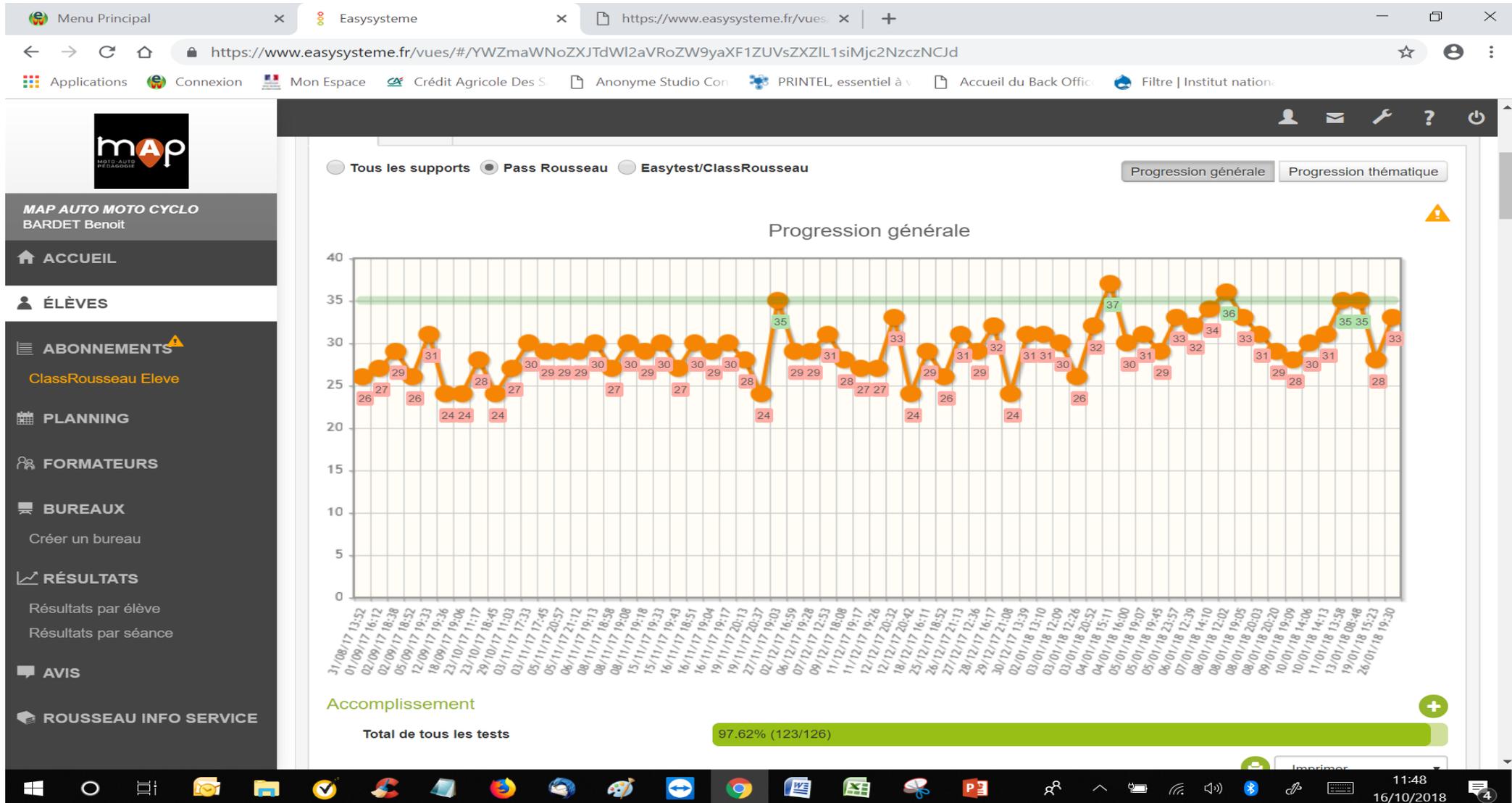
Cours théorique avec enseignant THEME SECURITE ROUTIERE

Cours théorique formation AAC

Cours théorique : CODE internet

- Accès code internet
- Remise d'un identifiant et création du mot de passe par le client
- Suivi des résultats et possibilité de contacter un enseignant par mail pour toutes questions liées à la base de données
- Voir annexe code internet

Exemple de suivi



Cours théorique CODE en salle en autonomie guidé par un enseignant

- Une carte à puce nominative est stockée au bureau et donnée à chaque séance .
- Les clients peuvent s'exercer sur les thèmes les moins acquis ou réaliser des examens blancs en fonction de leur demande à l'accueil.
- Les heures d'ouverture correspondent aux heures de bureau soit de 15H à 19H le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et le samedi de 9H à 12H.
- Les données sont conservées et peuvent être demandées par les élèves ou les parents.
- Ces données sont utilisées pour le choix des thèmes ou des séries mises en places par l'accueil.
- Voir annexe code en salle.

Cours théorique avec enseignant THEME SECURITE ROUTIERE

- Des cours en salle sont mis à disposition des clients le mercredi de 13H à 15H.
- Ces cours ont pour objet de travailler sur les questions des clients et de mettre en place les thèmes de sécurité routière, soit la vitesse, l'alcool, le téléphone, la fatigue et la ceinture.
- Voir annexe cours en salle
- Nous utilisons un lien de l'INSSER plus pédagogique et utilisable pour toute autre formation théorique.

FORMER ET SENSIBILISER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Filtere | Institut national de sécurité | +

Non sécurisé | www.inserr.fr/extranet-fssr/fssr?term_node_tid_depth=461&page=7

Applications Connexion Mon Espace Crédit Agricole Des S Anonyme Studio Con PRINTEL, essentiel à Accueil du Back Office Filtere | Institut nation

Vitesse : lois physiques et enjeux - Un choc à 90 km/h

[Télécharger la section](#)

En cas de chocs à 90 Km/h, une personne de 70 kg subit une poussée de 3 tonnes, soit 43 fois son poids

A diagram illustrating the force of a crash. A grey silhouette of a car is shown from the side, with a driver figure inside. A large, thick pink arrow points from the front of the car towards the driver. To the left of the car, a grey weight icon is labeled "3 tonnes". The car is positioned on a horizontal line, and a vertical grey bar representing a wall or obstacle is on the right side of the car.

3 tonnes

12:23
16/10/2018

Cours théorique formation AAC

- Les rendez-vous théoriques sont programmés en fonction de la disponibilité des clients et répondent à certains critères automatiques mis en place dans l'entreprise.
- Le RVP1 est réalisé 4 mois après le rendez-vous préalable en fonction des disponibilités des clients.
- Le RVP2 est réalisé deux mois avant la date d'examen estimé en fonction des critères réglementaires, soit un an de conduite minimum obligatoire et à partir de l'âge de 17 ans et demi.
- Voir annexe RVP1 et RVP2

BILAN

Nom :

Date :

Prénom :

Permis : A A1 B E(B)

Nom Formateur :



Véhicule	Bon	Moyen	Faible	Insuffisant
Installation au poste de conduite				
Démarrer				
S'arrêter				
Utilisation des commandes				

Comportement en circulation

Respect des usagers				
Respect du code de la route				
Choisir sa voie de circulation				
Franchir les intersections				
Feux				
Stop				
Cédez le passage				
Priorité à droite				
Rond-points				
Changer de direction				
Contrôler les rétroviseurs				
Suivre un itinéraire				

Anticipation

Distance de sécurité				
Adapter son allure				
Adapter sa conduite				
Préparation actions mécaniques				
Pertinence de l'observation				
Trajectoire				
Placement				

Maîtrise technique

Régime moteur				
Accélération				
Freinage				
Choix des rapports				

Commentaire

L'élève devra respecter les règles du code de la route, la signalisation verticale et horizontale et les vitesses jeune conducteur. Il ne doit pas surprendre ni être surpris, ne pas gêner, faire preuve d'initiative, de dynamisme et s'adapter aux situations en assurant sa sécurité, celle de ses passagers et des autres usagers notamment les plus vulnérables. Dans le cas d'une incompréhension dans la direction l'élève demande de répéter.



LE COUT DE L'HEURE DE CONDUITE EST DE 65€

2.2 EXAMEN DU PERMIS

- Examen blanc obligatoire dans les conditions d'examen avant le jour du permis et explication des consignes d'examen au préalable (photo p2).
- Conditions d'examen: la présence de trois personnes dans le véhicule est obligatoire : le client, l'inspecteur et un enseignant.
 Au préalable, les élèves sont pris en charge 1 à 2h avant l'examen pour un échauffement sur le véhicule d'examen puis emmenés au centre d'examen (photo p5), situation identique pour l'examen de catégorie A2.
- Support tablette (photos p3).
- Proposition de cours de sophrologie pour une préparation mentale, si besoin.
- Bilan de l'examen transmis au client (photo p4).

LES ENJEUX DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

UNE ÉCOLE DE CONDUITE QUI RECHERCHE DES ÉVOLUTIONS POUR PLUS DE SÉCURITÉ DANS LE MILIEU ROUTIER PAR LA MAÎTRISE DE COMPÉTENCES EN TERMES DE :

SAVOIR-ETRE, SAVOIR, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR DEVENIR

Nous utilisons des outils modernes et adaptés dans le but de faire acquérir à nos clients les connaissances déclaratives et procédurales nécessaires pour une plus grande adaptation au milieu routier.

Nous prenons soin en passant, de développer les sphères cognitive, affective et sociale.

L'apprentissage de la conduite est systémique ; elle ne se limite pas à savoir déplacer un véhicule, mais comment le déplacer ...

LE JOUR J : L'EXAMEN

LE BILAN DE COMPÉTENCES

L'évaluation de l'élève lors de l'examen a changé.

Le nouvel examen n'est plus basé sur la sanction des faiblesses de l'élève, mais sur la **prise en compte des compétences de l'élève.**

Pour être reçu, le candidat doit obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Bilan des compétences	E	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque D		
		0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord (B)	X							
Effectuer des vérifications du véhicule (C)	X							
Connaître et utiliser les commandes (A)								
Appréhender la route								
Prendre l'information <i>contrôles</i> (A)								
Adapter son allure aux circonstances (A)								
Appliquer la réglementation (A)								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers (A)						0	0	0
Partager la chaussée (A)						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité (A)						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie au volant (E)		+1						
Conduite économique et respectueuse de l'environnement (E)		+1						
Total général								

OBSERVATIONS

LE JOUR J : L'EXAMEN

COMMENT COMPLÉTER LE BILAN

A Mettre une croix dans la case correspondant au niveau d'appréciation. Le sous-total est effectué au bas de chaque colonne. Erreur(s) éliminatoire(s) : inscrire la lettre «E» dans la colonne E en face de la compétence en cause (limitées à 3 pour plus de clarté) ; l'erreur est décrite dans la case «observations».

E Erreur éliminatoire. Action, non action ou comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers. **Infraction grave** précisée dans une liste, y compris en l'absence de danger immédiat. **Échec à l'examen** qu'il y ait ou non intervention physique ou verbale de l'expert.

0 Malgré vos signalements répétés, le candidat a démontré une **incapacité à restituer une composante essentielle de la compétence**. Cette incapacité **pourrait mettre en cause la sécurité** du véhicule, de ses passagers ou des autres usagers de la route, bien que les circonstances de l'examen n'aient pas permis de le révéler.

1 Compétence en cours d'acquisition mais **mal maîtrisée** et mise en œuvre de manière incomplète. Cette compétence faiblement restituée **pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans certaines circonstances**. La sécurité n'a pas été mise en cause pendant l'examen.

2 Le candidat a démontré qu'il **savait faire**. La compétence a été restituée de façon irrégulière ou à des niveaux de qualité variable. Quoique imparfaites, la régularité et la restitution des compétences ont permis de **maintenir un niveau correct de sécurité**.

3 Compétence **correctement et régulièrement restituée**. **Bon niveau de sécurité**. Ne correspond pas nécessairement à une prestation parfaite. Le contexte de réalisation des actions de conduite et l'expérience limitée du candidat doivent être prises en compte.

D Concernant l'installation et la sécurité à bord.

0 Le candidat oublie un élément **pouvant mettre en cause la sécurité**.

1 Le candidat ne réalise que **partiellement** ces opérations.

2 Le candidat **s'installe correctement** et **s'assure de la sécurité** à bord du véhicule.

C Cet item est composé de la vérification intérieure, de la vérification extérieure et de la question en lien avec la sécurité routière.

0 Le candidat ne restitue **aucun élément**.

1 Le candidat restitue **1 élément sur 3**.

2 Le candidat restitue **2 éléments sur 3**.

3 Le candidat restitue **les 3 éléments**.

D Pour chacune des compétences «autonomie et conscience du risque», la notation retenue est entourée, celles non retenues sont rayées.

0 Compétence **non restituée** ou de façon **insuffisante**.

0,5 Compétence **restituée partiellement** et/ou de façon **irrégulière**.

1 Compétence **correctement restituée, à chaque fois** que nécessaire.

E Pour les compétences «conduite économique» et «courtoisie au volant», la mention +1 est entourée si elle est évaluée favorablement ou rayée si elle est jugée insuffisamment acquise.

+1 Le candidat a démontré une **attitude préventive à l'égard des usagers les plus vulnérables**. Il a démontré sa **capacité à interagir avec les autres usagers** dans le but de résoudre favorablement des situations particulières.

+1 Le candidat a été capable de conduire en **engageant rapidement le rapport de vitesse le plus élevé possible**, de maintenir une **allure constante** en utilisant le rapport de vitesse le plus élevé possible, **anticiper** sur les arrêts et ralentissements, adopter une **conduite fluide, éviter les freinages** et les changements de rapports inutiles, **décélérer doucement** en levant le pied de l'accélérateur, sans rétrograder et **concilier cette conduite avec le maintien de la sécurité et les contraintes du trafic**.

PROCESSUS DE QUESTIONNEMENT

LE CANDIDAT A-T-IL RESTITUÉ LA COMPÉTENCE ?

NON **0** OUI

L'A-T-IL RESTITUÉ À CHAQUE FOIS QUE NÉCESSAIRE ?

NON OUI **3**

L'A-T-IL RESTITUÉ LA PLUPART DU TEMPS ?

NON **1** OUI **2**

Orange F 37% 09:46

easypratique codes Rousseau

MESSAGES PLANNING ELEVES MEDIAS DESSIN PARAMETRES

Aide à la réalisation de l'examen blanc

Durée : 32 minutes

Le candidat sera jugé sur sa capacité à déceler les changements de contexte de circulation et à adapter sa conduite en conséquence. Il devra :

- réaliser son parcours en empruntant des voies à caractère urbain, rouler et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;
- réaliser 2 manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière (la deuxième question V2) ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Grille de notation :

Niveau E	Erreur éliminatoire
----------	---------------------

0/31 Insuffisant Examen non mené à son terme Valider

Orange F 37% 09:46

easypratique codes Rousseau

MESSAGES PLANNING ELEVES MEDIAS DESSIN PARAMETRES

Aide à la réalisation de l'examen blanc

Grille de notation :

Niveau E	Erreur éliminatoire	3
Niveau 0	Au moins une composante de la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer. Pour autant, la sécurité n'a pas dépendu des tiers.	
Niveau 1	La compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen, mais de manière incomplète.	
Niveau 2	La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.	
Niveau 3	La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile. Le niveau 3 ne correspond pas à une prestation parfaite et l'évaluation doit tenir compte tant du contexte de réalisation des actions de conduite que de l'expérience limitée du candidat.	

Notation pour les vérifications du véhicule :

- 0 ou 1 point pour la vérification intérieure,
- 0, 1 ou 2 points pour les vérifications extérieures,

Ok

0/31 Insuffisant Examen non mené à son terme Valider

Orange F 37% 09:46

easypratique codes Rousseau

MESSAGES PLANNING ELEVES MEDIAS DESSIN PARAMETRES

Aide à la réalisation de l'examen blanc

Pendant l'évaluation de la manœuvre, l'évaluation est portée sur la capacité du candidat à maintenir la sécurité et sur la démarche technique mise en œuvre. L'évaluation des manœuvres est donc incluse dans l'évaluation globale des compétences.

Répartition de la notation :

- les savoir-faire traditionnels en circulation sont notés de 0 à 3 points ;
- les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience du risque sont notées pour 3 points maximum, chaque compétence comptant pour 1 point maximum ;
- enfin, les attitudes du candidat par rapport aux autres usagers, notamment les plus vulnérables, ainsi que la limitation de la consommation du carburant comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Le candidat doit obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers).

De plus, l'erreur éliminatoire est également constituée si le candidat commet l'une des infractions suivantes :

- circulation à gauche sur chaussée à double sens

Ok

0/31 Insuffisant Examen non mené à son terme Valider

Orange F 37% 09:46

easypratique codes Rousseau

MESSAGES PLANNING ELEVES MEDIAS DESSIN PARAMETRES

Aide à la réalisation de l'examen blanc

chaque compétence comptant pour 1 point maximum ;

- enfin, les attitudes du candidat par rapport aux autres usagers, notamment les plus vulnérables, ainsi que la limitation de la consommation du carburant comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Le candidat doit obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers).

De plus, l'erreur éliminatoire est également constituée si le candidat commet l'une des infractions suivantes :

- circulation à gauche sur chaussée à double sens,
- franchissement d'une ligne continue,
- circulation sur bande d'arrêt d'urgence ou les voies réservées,
- non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
- circulation en sens interdit.

L'erreur éliminatoire entraîne obligatoirement l'échec à l'examen, qu'elle ait ou non nécessité une intervention physique ou verbale de l'expert.

Ok

0/31 Insuffisant Examen non mené à son terme Valider

Menu Principal | Easysysteme | Easysysteme | +

https://www.easysysteme.fr/vues/#/YWZmaWNoZXJtdWl2aVByYXRpcXVIRWxldmUvWylzMDY3MjQiXQ==

Applications | Connexion | Mon Espace | Crédit Agricole Des S | Anonyme Studio Con | PRINTEL, essentiel à v | Accueil du Back Office | Filtre | Institut nation

MAP AUTO MOTO CYCLO
BARDET Benoit

ACCUEIL

ÉLÈVES

ABONNEMENTS 
ClassRousseau Eleve

PLANNING

FORMATEURS

BUREAUX
Créer un bureau

RÉSULTATS
Résultats par élève
Résultats par séance

AVIS

ROUSSEAU INFO SERVICE

en inter. Reexplication ctrl chgt dir car mal géré, ctrl arr faible. Abord inter > procedures tres compressées donc meca complexe (cela s'enchaîne trop vite) Manoeuvres > gabarit ok , mais contraintes meca constante.

13/08/2018
PJ: Révision générale, fait parcours examens, et manoeuvres, plus les vérifications, rester concentrée

14/08/2018
SP: EB insuffisant (1E, voir obs)=> refait RE autour ddt pour détecter prio à dr ns (≠ regard) + revu verif inté /exté

17/10/2018
BB: Examen du 17/10 Ctrl droite dans ☉ pour bande cyclable / manque d'accélération en montée / attention problème mécanique en montée sur VR aucune accélération et insertion à 50 km/h pour 90 ?? 93 / manoeuvre demi tour en trois temps / oubli frein à main main 2x / reprendre VR Trop lent en montée et descente trop rapide / priorité a droite non contrôlée en zone / placement ☉ coupé / limitation de vitesse agglo non respectée

à s'arrêter. Refait voies rapides et changements de voies, plutôt bien, allure trop élevé en général, anticiper sur les ralentissements. ..besoin de reconduire et de reprendre Des heures, environ 6h avant le permis.

20/08/2018
PJ: Début 14h, Mr Pascal, adapté sa vitesse, reste en 2ieme trop longtemps, mauvais placements sur la gauche, au stop, recule voiture derrière, cale, panique. ..intervention je pense de l'inspecteur sur le frein quand la voiture recule?? Excès de vitesse dans zone 30, lui dit, créneau, arrêt un peu loin, question 84 ,s'arrête et demande à l'inspecteur si elle doit s'aligner sur la voiture, alors qu'elle est l'arrière sur la route? ????? Se place à droite pour aller à gauche dans rond point de l'autoroute. ..pas bon

Bilan de compétence 

Examens blancs 

R.V.P. 

PERMIS B

Application | Non sécurisé | 188.165.80.109/ElgeawebV2/PAGE_MENU_PRINCIPAL/jA4AAIa~mAFIZIdLvtWQXNFigA

Applications | Connexion | Mon Espace | Crédit Agricole Des S | Anonyme Studio Con | PRINTEL, essentiel à v | Accueil du Back Offic | Filtre | Institut nation

elgeaweb C0740538-0001 | Elgeaweb V2.03.8 | 19 Jour | mercredi 17 octobre 2018 - Semaine 42 | Déconnexion Benoit BARDET

Recherche rapide : Vidier à chaque recherche

Prestations Dans la formule Compteur 0,00

Sélectionnez... 0001 SAS MAP / Sélectionnez...
 Sélectionnez... Sélectionnez...

Commentaire

Activités personnels

Page : MAP SEYNOD Paramètres Imprimer

Journée	Non attribué	Benoit	Pascal	Arnaud	Sophie	Julia
17/10/2018						
Semaine Moniteur						
Semaine Prestations						
Semaine						
Dispo Moniteurs						
Dispo Elèves						
Stages						

08:30-10:00
Formation

10:00-12:00
B 4U 0001 (4)
RADIUS CLARISSE (B-CS) 00...
GHYS MARIE- LAETIZIA (B-C...
ABOU EL MAARIF ASMAE (B-...
LONGERAY MARIA (B-CS) 000...

12:00-15:00
Bureau

15:00-19:00
Bureau

08:00-09:00
CC
EP PEREUR-CERRU TI CARLA...

09:00-10:00
CC A VOIR PERMIS NOVEMB...
KE TFI CHANESE (B-CS) 0001

10:00-12:00
CC A(3)
LAPAY NICOLAS (A2) 0001 14/...
ROCHE Tony (A2) 0001 10/19
GF AND MAUD (A2) 0001 4/2

13:00-15:00
EV2
DAGAND STEPHANE (A2) 000...

15:00-16:00
CC
LAPERRIERE AUDREY (B-AA...

16:00-18:00

13:00-14:00
CC
PICON Leticia (B-Trad) 0001 2/20

14:00-16:00
CC
DUTHOY ALEXIA (B-AAC) 000...

14:00-15:00
CC
LAPERRIERE AUDREY (B-AA...

15:00-17:00
CC
SOUICI FERIELLE AYA (B-AA...

09:00-19:00
Formation
Chambéry CCP2

DISPO

11:27
19/10/2018

PERMIS A

Application | Non sécurisé | 188.165.80.109/ElgeawebV2/PAGE_MENU_PRINCIPAL/KBcAAPVEkgFkb1d4bllhQXhvEAA

Applications | Connexion | Mon Espace | Crédit Agricole Des S | Anonyme Studio Con | PRINTEL, essentiel à v | Accueil du Back Office | Filtre | Institut nation

elgeaweb C0740538-0001 Elgeaweb V2.03.8 | **19** Jour | vendredi 12 octobre 2018 - Semaine 41 | Déconnexion Benoit BARDET

Semaine Moniteur	06						
Semaine Prestations	07						
Semaine	08		08:00-09:00 CC LOUIS Alyson (B-AAC) 0001 1...	DISPO			
Dispo Moniteurs	09		09:00-11:00 CCA(3) CIRCULATION BEAUQUIS DAVID (A2) 0001 2... SENS Claire (A2) 0001 20/20 LECLERCQ JEREMY (A2) 000...		DISPO		DISPO
Dispo Elèves	10				10:00-11:00 Entretien véhicule Euromaster carrosserie		
Stages	11		11:00-15:00 Bureau				
	12						
	13			13:00-14:00 CC STOIAN Teddy (B-AAC) 0001 1...	13:00-15:15 Formation	13:00-14:00 EVA RDV parking maxi zoo SE... E AREL MATISSE (B-Trad) 000...	DISPO
	14			14:00-15:00 CC MZE CHEIKH SITTI HANIFA A...		14:00-15:00 CC l'informer pour le 29/10 an... E AREL MATISSE (B-Trad) 000...	14:00-15:00 CC PERMIS BLANC POCHER Aurore (B-Trad) 000...
	15		15:00-16:00 EVA PELLÉ ANTOINE (B-AAC) 000...	15:00-16:00 CC MUREAU ENZO (B-Trad) 0001 ...	15:15-17:00 ALA 4U 0001 ... MARSOLLIE... MES TDAGH ... PAYRAUDEA... CANNELLA L...	15:00-17:00 CC LAPERRIERE AUDREY (B-AA...	15:00-19:00 Bureau
	16		16:00-17:00 CC PELLÉ ANTOINE (B-AAC) 000...	16:00-18:00 CC CIAVALINO Jordan (B-AAC) 0...			
	17		17:00-19:00 EIA RICARDEAU MATTHIEU (A2)...			17:00-18:00 - VA STOIAN DAVID (B-AAC) 0001 1/1	
	18			18:00-19:00 CC PEIXOTO Jeanne (B-AAC) 000...		18:00-19:00 CC STOIAN DAVID (B-AAC) 0001 ...	
	19						

Windows Taskbar: 11:23 18/10/2018



REGLEMENT INTERIEUR AUTO-ECOLE

Ce règlement a pour objet de définir les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité ainsi qu'à la discipline nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement.

Article 1 : L'auto-école **MAP auto-école** applique les règles d'enseignement selon les lois en vigueur, notamment l'arrêté ministériel relatif au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) dès le 1^{er} Juillet 2014.

Article 2 : Tous les élèves inscrits dans l'établissement **MAP Auto-école** se doivent de respecter les conditions de fonctionnement de l'auto-école sans restriction, à savoir :

Respect envers le personnel de l'établissement.

Respect du matériel (ne pas mettre les pieds sur les chaises, ne pas se balancer dessus, prendre soin des boîtiers, ne pas écrire sur les murs, chaises, etc.)

Respect des locaux (propreté, dégradation).

Les élèves doivent avoir une hygiène, une tenue et un comportement correct et adapté à l'apprentissage de la conduite (pas de chaussure ne tenant pas le pied ou à forts talons).

Les élèves sont tenus : de ne pas fumer à l'intérieur de l'établissement, ni dans les véhicules école, ni de consommer ou d'avoir consommé toute boisson ou produit pouvant nuire à la conduite d'un véhicule (alcool, drogue, médicaments...)

Il est interdit de manger et de boire dans la salle de code et des véhicules.

Il est interdit d'utiliser le matériel vidéo sans y avoir été invité.

Respecter les autres élèves sans discrimination aucune.

Respecter les horaires de code afin de ne pas perturber le bon déroulement de la leçon en cours. (En cas de retard supérieur à 5 minutes, et fin de ne pas perturber le bon déroulement de la séance, il sera possible de ne pas autoriser l'accès à la salle de code.)

Il est interdit d'utiliser des appareils sonores (MP3, téléphone portable, etc.) pendant les séances de code.

Il est demandé aux élèves de ne pas parler pendant les cours.

Article 3 : Toute personne n'ayant pas constitué le dossier d'inscription et réglé la formation théorique n'a pas accès à la salle de code ;

Article 4 : Lors des séances de code, il est demandé à l'élève de rester jusqu'à la fin des corrections, même si celles-ci, quand elles sont effectuées par l'enseignant, débordent un peu des horaires. Ce qui est important c'est d'écouter et de comprendre les réponses afin d'avoir un maximum de possibilité de réussir, à terme, leur examen théorique général.

Article 5 : Les téléphones portables doivent être éteints en leçon de conduite et pendant les heures de code.

Article 6 : Il est demandé aux élèves de penser à lire les informations mises à leur disposition sur la porte de l'établissement (annulation des séances, fermeture du bureau, etc.).

Article 7 : Après la réussite de l'examen du code et à l'évaluation initiale, il sera remis à l'élève son contrat de formation et livret d'apprentissage. Il faudra en prendre le plus grand soin car la présence du livret est obligatoire (ainsi qu'une pièce d'identité) pour les leçons de conduite. En cas de non présentation du livret aux forces de l'ordre, les conséquences éventuelles seront imputables à l'élève.

Le règlement des leçons effectuées doit être soldé à chaque fin de semaine. Dans le cas contraire, nous ne pourrons programmer les autres cours.

Garantie financière : L'établissement ayant souscrit une garantie financière les sommes perçues d'avance pourront être remboursées en cas de défaillance éventuelle de l'auto-école. Cette garantie est effective également dans le cadre de la convention du Permis à 1 €.

La compagnie d'assurance couvrant la flotte de l'établissement est :

Crédit Agricole n° 00000787963 Caisse régionale 4 Avenue du Pré Félin 74985 ANNECY CEDEX RCS ANNECY 302958491.

Article 8 : En général, une leçon de conduite se décompose comme ceci : 5 minutes sont requises pour l'installation au poste de conduite et pour déterminer l'objectif de travail / 45 à 50 minutes de conduite effective / 5 à 10 minutes pour faire le bilan de la leçon, tenir à jour le suivi de formation de l'élève avec son enseignant. Ce déroulement peut varier en fonction d'éléments extérieurs (bouchon ou autres) et/ou des choix pédagogiques de l'enseignant de la conduite. Afin de vous garantir une qualité pédagogique, l'auto-école débute les leçons de conduite dans l'enceinte de l'établissement. Selon le niveau de progression de l'élève et selon l'organisation du planning, il sera possible et occasionnel d'aller chercher ou de déposer l'élève ailleurs.

Toute leçon ou cours non décommandé(e) par l'élève au moins 48 heures ouvrables à l'avance sera du(e) et facturé(e) sauf motif légitime dûment justifié.

Article 9 : Aucune présentation à l'examen pratique ne sera faite si le montant des prestations n'est pas réglé une semaine avant la date de l'examen. (20 jours si règlement par chèque)

Article 10 : Pour qu'un élève soit inscrit à l'examen théorique ou pratique il faut :

Que le programme de formation soit terminé :

Avoir l'avis favorable du moniteur chargé de la formation ;

Que le compte soit soldé.

La décision d'inscrire ou pas un élève à l'examen est du seul fait de l'accord des deux parties. Cette décision est possible en fonction du niveau de l'élève, de sa situation financière auprès de l'auto-école et de l'avis de l'enseignant.

En cas de désaccord de notre partie à l'inscription d'un candidat à l'examen, une décharge sera signée et en cas d'échec, l'élève fera son affaire de retrouver une autre auto-école pour passer à nouveau son examen.

Article 11 : Tout manquement de l'élève à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une des sanctions ci-après désignées par ordre d'importance :

Avertissement oral

Avertissement écrit

Suspension provisoire

Exclusion définitive de l'établissement.

Le responsable de l'établissement peut décider d'exclure à tout moment du cursus de formation pour un des motifs suivant :

Non-paiement

Attitude empêchant la réalisation du travail de formation

Evaluation par le responsable pédagogique de l'inaptitude de l'élève pour la formation concernée.

La direction MAP Auto-école est heureuse de vous accueillir parmi ses élèves et vous souhaite une excellente formation. Nous restons à votre écoute pour toutes remarques et informations complémentaires.

VOUS REMERCIANT PAR AVANCE POUR LE RESPECT DE CE REGLEMENT,

Le Responsable de l'établissement MAP AUTO ECOLE,

Monsieur BARDET Benoît

NOM :

PRENOM :

DATE :

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

MAP MEMENTO

UNE ENTREPRISE, UNE FAÇON DE TRAVAILLER

MOTO-AUTO-PEDAGOGIE PROJET:

UNE ECOLE DE CONDUITE QUI RECHERCHE DES ÉVOLUTIONS POUR PLUS DE SÉCURITÉ
DANS LE MILIEU ROUTIER PAR LA MAITRISE DE COMPÉTENCES EN TERMES DE
SAVOIR-ETRE, SAVOIR, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR DEVENIR





Compétence **C1**

Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence **C2**

Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence **C4**

Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

Compétence **C3**

Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en déclivité.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...



Compétence
C1

Maîtriser

le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

Compétence
C2

Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence
C3

Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence
C4

Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

Apprendre a conduire autrement

- ➔ Centre de formation routier qui privilégie l'enseignement de maître à élève par rapport à celui des écritures.
- ➔ Savoir-être calme, serein, décontracté et professionnel.
- ➔ Faire preuve d'empathie, d'humilité, d'opportunisme et d'ouverture d'esprit.
- ➔ Enseigner la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir devenir.
- ➔ Développer un enseignement personnalisé en faisant preuve de sagacité.
- ➔ Nous retenons 90 % de ce que nous disons en le réalisant, qui nous demande une réflexion et qui nous implique(source GFA).
- ➔ C'est pour cela que la société MAP favorise une pédagogie basée sur un travail actif et théorique lié dans le temps.

1. Structure d'une séance de conduite

L'objectif est de développer l'apprenant ou de consolider les connaissances déclaratives, procédurales, sans créer de démotivation.

Trop d'information crée la confusion!

En outre, il faut prendre en compte la sphère affective (anxiété, euphorie...) et guider l'élève sans le mener, diriger, prescrire ou contraindre.

« Guider, c'est aider »

2. Une séance de conduite

1. **Présentation et évaluation de la dernière séance** (dossier, livret et entretien orale).
2. **IPC** (Installation Poste de Conduite) à vérifier, démarrer moteur et annoncer « mes occupants sont tous ceinturés, les portes bien fermées, je suis prêt à partir ».
3. **Evaluation dynamique** orientée sur ce qui a été appris (durée 10 min + choix du lieu adapté)
4. **Vérifier si IPC non gênante**, position des membres et préparation et organisation des actions mécaniques. Si l'élève est autonome mécaniquement vérifier le regard, le volant et l'observation(TDI).

Dans tous les cas, vérifier la position mentale affective (**anxiété sur une échelle de 1 à 10, 1 étant le calme plat**).

5. **Choix de l'objectif** (question vérification intérieur et extérieur du véhicule)

Il doit être réalisable , adapté, défini, limité et faire progresser le savoir, savoir faire et/ou le savoir être de l'apprenant.

Eviter le RMP (Roule Ma Poule) et les généralités.

Une séance de conduite (suite)

6. Traitement de l'objectif:

EDEEB : Explication, Démonstration, Exécution élève guidé, Exécution élève seul, bilan chiffré (évaluation formative) et auto-évaluation.

7. Renforcement de la nouvelle acquisition (autre lieu)

Remarque: se limiter à la nouvelle compétence.

8. Bilan de séance ou retour point 4

9. Situer le niveau : livret et fiche de suivie

10. Projet prochaine leçon (PL) : fiche de suivie

11. bilan financier de l'élève et rester sur une note positive

BILAN DE COMPETENCE 1

MAITRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul

Le bilan sera réalisé par le biais de l'application Easypratique en validant chacune des sous-compétences qui composent la compétence 1.

BILAN COMPETENCE 2

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

Le bilan sera réalisé par le biais de l'application Easypratique en prenant soin de ne pas placer l'élève dans des lieux inadaptés et/ou trop complexe dans l'analyse.

BILAN COMPETENCE 3

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Le bilan sera réalisé par le biais de l'application Easypratique en prenant soin de placer l'élève dans des lieux complexes dans la diversité d'usagers et de l'analyse. Il faut chercher à comprendre ses choix en s'appuyant sur les biais psychologiques : Biais de comparaison, d'optimisme, d'engagement etc ...,et ses buts.

BILAN COMPÉTENCE 4

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Le bilan sera réalisé par le biais de l'application easypratique en prenant soin de placer l'élève dans des lieux divers et variés en utilisant le guidage par itinéraire, à la recherche d'une autonomie acquise et complète.

Il roule seul et se comporte de manière adapté.



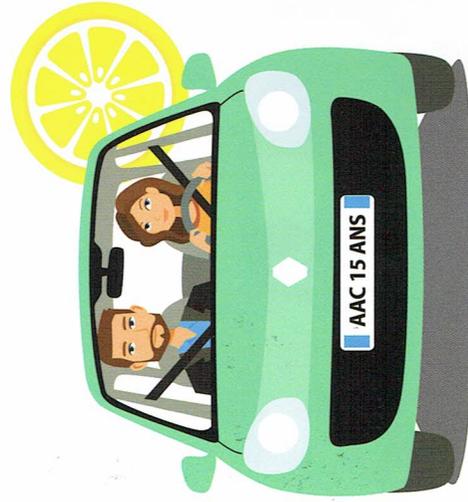
Tu doutes encore?!



Pourquoi la conduite accompagnée?

... Parce que :

- 1 -** Tu peux **passer le permis** avant les autres, à **17 ans et demi**!
- 2 -** Le jour de **tes 18 ans, tu peux conduire seul(e)**!
- 3 -** La période probatoire n'est pas de 3 ans mais **seulement de 2 ans** pour toi!
- 4 -** Tu récupères **3 points** par an pendant 2 ans, au lieu de 2 points par an pendant 3 ans!
- 5 -** Tu bénéficies de **tarifs préférentiels** sur ton assurance jeune conducteur!



Que du bonus!



★ Une formation complète!

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es entouré(e) de plusieurs interlocuteurs: l'auto-école, les accompagnateurs, tes amis ayant aussi choisi l'AAC.

★ Pas de stress!

La réussite est à la clef! Avec 3 000 km sous la pédale (au lieu de 350 km en filière classique), tu passes l'épreuve plus détendu(e), tu as donc plus de chances d'avoir le permis du premier coup!

★ Tu fais des économies!

Si tu as ton permis du premier coup, tu économises... Par exemple, la surprime demandée aux conducteurs novices peut être diminuée de moitié chez certains assureurs.



Demande aussi le guide destiné à ton accompagnateur!

Réf: 20103005-AAC-2988

AAC

La formation vitaminée!



NOTICE D'INFORMATION

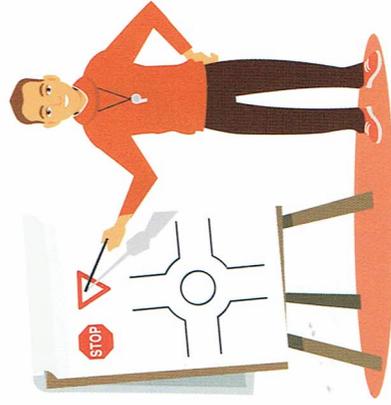
**CODES
ROUSSEAU**

**CODES
ROUSSEAU**

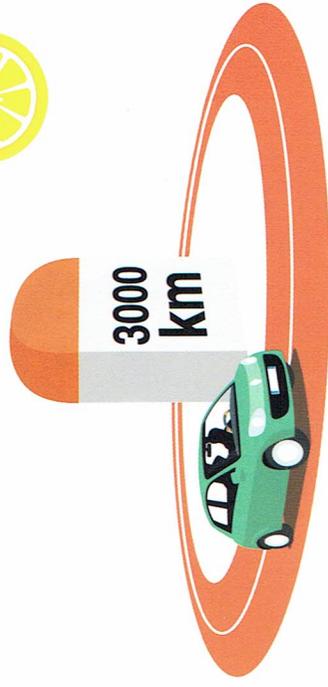
Lance-toi !



Forme-toi !



Entraîne-toi !



Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à l'apprentissage anticipé de la conduite, tu dois :

- avoir au moins **15 ans**,
- avoir l'**accord de tes parents** et de l'assureur du véhicule,
- être titulaire de l'**ASSR 2^{ème} niveau** ou de l'ASR.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il n'est pas forcément un de tes parents. Il peut être un membre de la famille, un tuteur, un ami... Il peut même y avoir deux accompagnateurs en accord avec l'assureur.

L'extension de garantie est indispensable pour le(s) véhicule(s). Attention ! La conduite accompagnée est interdite hors du territoire national.

Évaluation et formation initiale

D'abord, tu passeras une évaluation permettant de te donner une estimation du volume d'heures de conduite en auto-école (20 h minimum) à faire avant de te laisser conduire accompagné(e) ! Dans le même temps, tu prépareras l'examen théorique, le Code.

Rendez-vous obligatoires

Au début de la conduite accompagnée, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, **au rendez-vous préalable de 2 heures à l'auto-école**. L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.

Deux rendez-vous pédagogiques sont prévus au cours de l'apprentissage, toujours avec ton accompagnateur et ton moniteur. Le premier a lieu au bout de 4 à 6 mois de conduite accompagnée, le deuxième à la fin. Ces rendez-vous comportent chacun une partie théorique de 2 heures et une partie pratique d'une heure.

Les bons outils

Si tu as obtenu ton Code et le bilan de compétence, l'enseignant te remettra l'**Attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI)**.

Pendant la conduite accompagnée, tu auras **entre 1 et 3 ans** pour conduire au minimum **3000 km**. Tu retraceras régulièrement la progression dans ton **livret d'apprentissage** que tu devras pouvoir présenter obligatoirement en cas de contrôle routier.



N'oublie pas d'apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière de ton véhicule quand tu conduiras.



Tu doutes encore ? !



Pourquoi la conduite supervisée ?

...Parce que :

- 1 - Tu vas acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant l'examen !
- 2 - Si tu as échoué au permis, tu vas continuer à consolider tes acquis à moindre coût !
- 3 - Les contraintes sont plus souples que l'AAC, pas de kilométrage minimum à faire !



Que du bonus !



★ Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es entouré(e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs, tes amis.

★ Pas de stress !

La réussite est à la clef ! Tu passes l'épreuve plus détendu(e) !

★ Tu fais des économies !

Si tu as ton permis du premier coup, tu économises... Si tu échoues, la conduite supervisée peut être la solution car tu continues de rouler avant de reprendre quelques leçons de conduite.

Conduite Supervisée



La formation vitaminée !



Réf: 20103025-CS-3091

NOTICE D'INFORMATION

**CODES
ROUSSEAU**

**CODES
ROUSSEAU**

Lance-toi !



Avant de rouler...



N'oublie pas !

Les bons outils

Tu devras :

- conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques,
- pouvoir présenter obligatoirement l'original (ou la photocopie) du formulaire de demande de permis ou du récépissé de cette demande ET ton livret d'apprentissage en cas de contrôle routier,
- toujours être détenteur du document d'extension de garantie de ton assurance,
- utiliser un véhicule équipé de deux rétroviseurs latéraux,
- apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière de ton véhicule quand tu conduis,
- ne pas dépasser les vitesses maximales autorisées applicables aux conducteurs novices.



À tout moment, tu peux choisir la conduite supervisée. Passer de la formation traditionnelle à la conduite supervisée ou de la conduite accompagnée à la conduite supervisée, c'est possible !

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à la conduite supervisée, tu dois :

- avoir au moins **18 ans**,
- avoir obtenu l'attestation de fin de formation initiale,
- avoir l'**accord de l'assureur** du véhicule,
- avoir participé au **rendez-vous préalable**.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il n'est pas forcément un de tes parents. Il peut être un membre de la famille, un tuteur, un ami... Il peut même y avoir deux accompagnateurs en accord avec l'assureur.

Le rendez-vous préalable

Au début de la conduite supervisée, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, à un **rendez-vous préalable de 2 heures minimum en voiture auto-école**.

L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.



À la différence de la conduite accompagnée, la conduite supervisée ne permet pas de réduire la durée probatoire du permis de conduire qui est de 3 ans avec cette formation.



5.2 PISTE 2RM

- Notre piste est située à 5 minutes de transport et à une capacité d'accueil de 9 clients.
- Adresse: zone des césardes Seynod.

Notre piste n'est pas équipée de sanitaire, point d'eau et abris; dans ces conditions, vous êtes invités à prendre vos dispositions.

